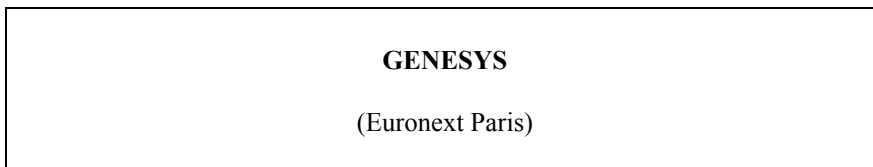


**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**



Par courrier du 25 juin 2008, la société West International Holdings Limited (1) (Topeka House, The Luther Challis Business Centre, Gloucester, GLA 3HX, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en hausse, le 25 juin 2008, les seuils de 95% du capital et des droits de vote de la société GENESYS et détenir 70 461 680 actions GENESYS représentant autant de droits de vote, soit 96,63% du capital et des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuils résulte de l'acquisition d'actions GENESYS dans le cadre de la réouverture de l'offre publique d'achat initiée par West International Holdings Limited (3).

---

(1) Contrôlée par la société de droit américain West Corporation.

(2) Sur la base d'un capital composé de 72 921 019 actions représentant autant de droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

(3) Cf. notamment D&I 208C1156 du 16 juin 2008.